

46%
personnes
couvertes

59 800
allocataires

Dans l'Aube, 143 700 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 46% de la population totale.

Sur le territoire aubois, ce taux varie de 30% à 53% selon les communautés de communes.

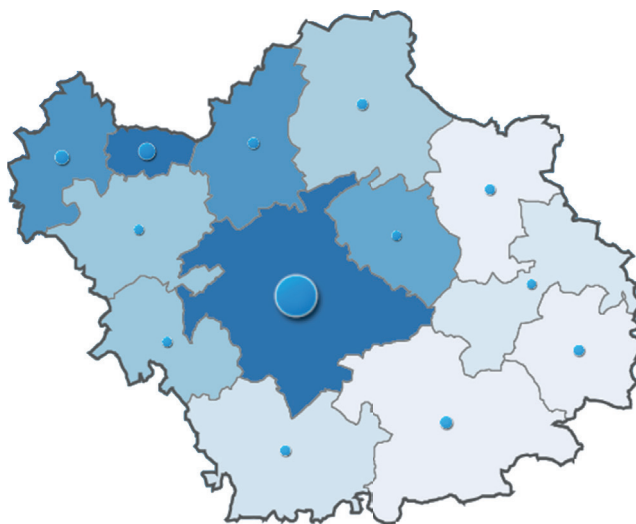
Le département se caractérise par une proportion importante de personnes isolées (44% contre 41% au niveau national).

3 860 étudiants bénéficient d'une aide, soit 6% de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. **Les ressources financières de 17% des allocataires sont composées exclusivement de prestations légales.**

20 390 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus c'est-à-dire avec moins de 1 071€ par mois et par unité de consommation, ce qui représente 34% des allocataires du département. Cette valeur est supérieure au niveau national (32%). Dans ces foyers précaires vivent 21 570 enfants.

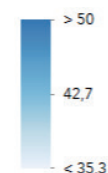
Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Nombre d'allocataires Caf par EPCI



Part des habitants couverts par la Caf par Epci



Sources : Caf 31/12/2018 et Insee RP 01/01/2015
© IGN © Geofla 2018

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



Zoom sur
les allocataires
à bas revenus

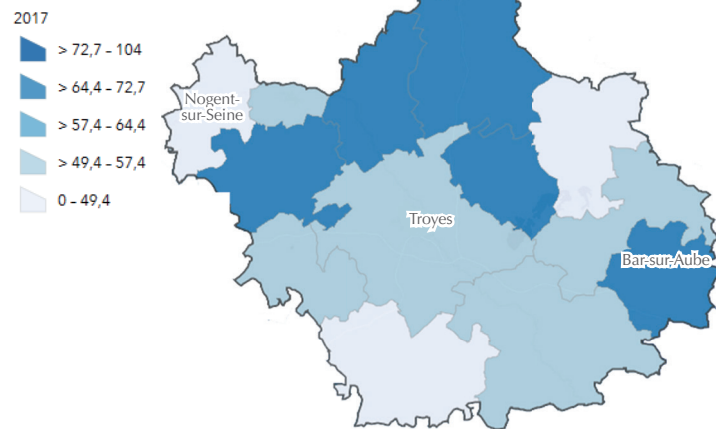
Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

Epci - Taux de couverture



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoss Drees, Msa 2017 © IGN © Geofla 2018

POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

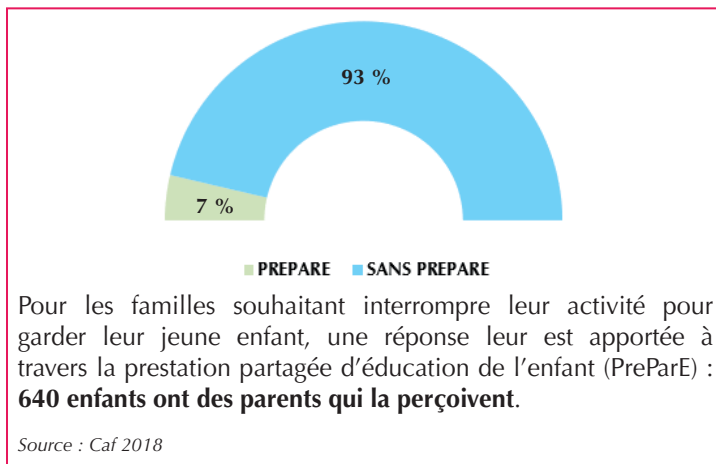
En 2018, la Caf de l'Aube soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants par le biais de financements en direction des équipements et de prestations individuelles versées aux familles.

5 580 places sont disponibles pour les familles.

Prépondérants sur le département, **les assistants maternels** en proposent plus de 3 850, soit **69% de l'ensemble des places offertes** (58% au niveau national).

L'objectif est d'apporter une réponse à près de **10 050 enfants de moins de 3 ans qui ont besoin d'un mode d'accueil.**

Enfants couverts par la prestation PreParE



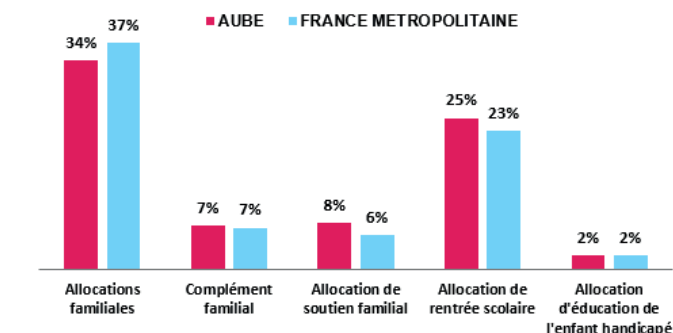
Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **640 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations

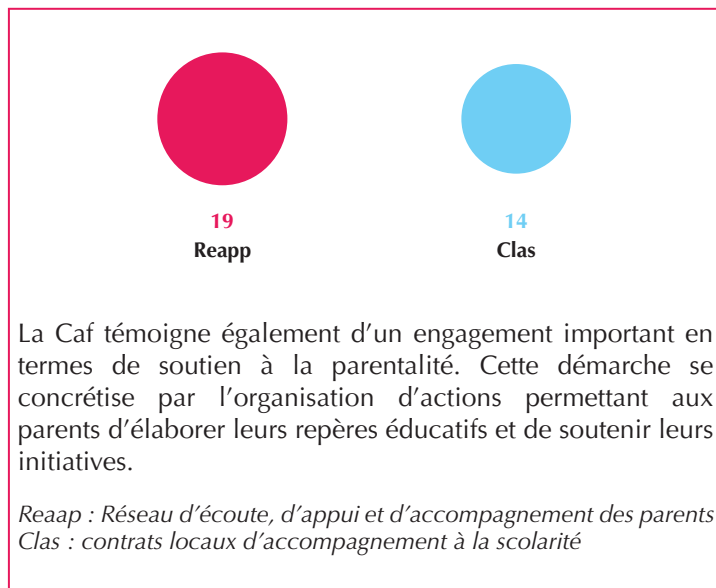


Source : Caf 2018

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **34% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 7% obtiennent un complément familial,
- > **25% reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- > **8% perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **2% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les établissements et actions financés en 2018

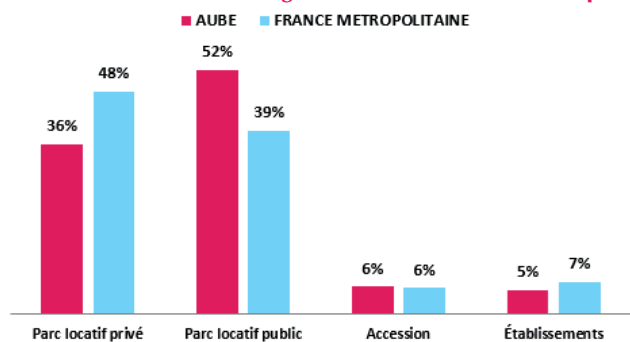


Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

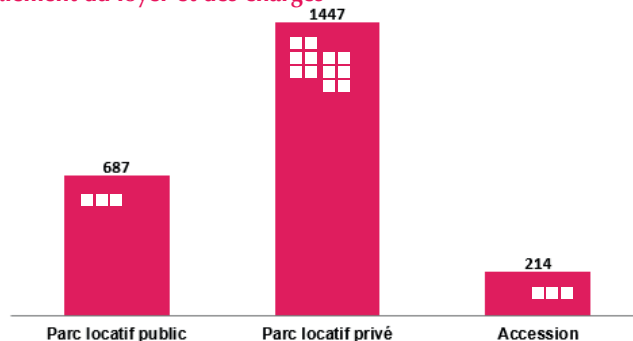


Source : Caf 2018

Au mois de décembre 2018, **33 600 foyers aubois reçoivent une aide au logement** de la part de la Caf. Cela représente une population de **69 000 personnes**, soit **22% de la population totale du département**.

L'Aube se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif public qu'au niveau national (52% contre 39%).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2018

Après perception des aides au logement, **près de 2 350 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. Le type de parc se révèle un facteur essentiel : 1 450 font partie du parc locatif privé qui présente des loyers plus élevés.

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



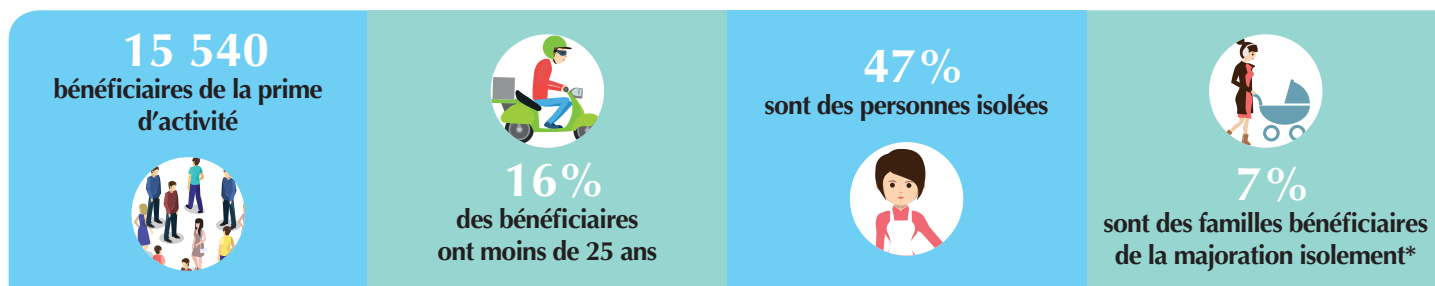
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche Famille est partie prenante de façon constante ; cette mission se traduit par :

- > **Le versement du revenu de solidarité active (Rsa) à 9 200 foyers sur le territoire aubois.**
- > **15 540 allocataires aubois bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 150 foyers en 2018.

- > **5 600 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 60% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus.

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

Les pouvoirs publics ont décidé à compter du 1er janvier 2019, une revalorisation exceptionnelle de la prime d'activité, prestation qui complète les revenus professionnels. Cette mesure permet d'augmenter le montant de la prime d'activité versée à ceux qui la perçoivent déjà, mais elle permet également de verser cette prime à de nouveaux bénéficiaires, et contribue ainsi à l'augmentation du pouvoir d'achat des personnes en activité. Ainsi, au niveau départemental, entre le 31 décembre 2018 et le 31 mars 2019, **le nombre de bénéficiaires de la PPA a augmenté de 4 240 allocataires, soit une progression de 27%**.

LES ALLOCATAIRES A BAS REVENUS

Le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS) adopté en janvier 2013 et, pour une durée de 5 ans, visait à la fois à répondre à l'urgence sociale signalée par le diagnostic sur les causes de la pauvreté et à structurer la politique de lutte contre la pauvreté sur le long terme.

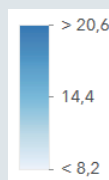
Fin 2018, il a été prolongé par le plan présenté par Emmanuel Macron qui ambitionne de prévenir la reproduction de la pauvreté et a annoncé cinq grands domaines sur lesquels la politique doit être menée pour « éradiquer la pauvreté extrême » : la petite enfance, l'enfance, les jeunes, l'accompagnement vers l'emploi et les minima sociaux.

D'un point de vue monétaire, fin 2018, dans l'Aube, 20 400 allocataires sont considérés comme vivant sous le seuil de bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 071 euros par unité de consommation et par mois. Ces foyers abritent 47 400 personnes, soit 19% de la population du département. Cette proportion de population, à bas revenus, est supérieure à celle de la France métropolitaine (17%).

27% des enfants (de familles allocataires) de moins de 21 ans résident dans un foyer à bas revenu. Cet écart marqué entre la population allocataire et les enfants démontre la plus grande vulnérabilité de ce jeune public face aux phénomènes de paupérisation.

Taux de population sous le seuil de bas revenus

Taux de population Caf sous le seuil de bas revenus par Epci



Sources : Caf 31/12/2018 et Insee RP 01/01/2015
© IGN ® Geoïla 2018

47% des foyers allocataires à bas revenus sont fortement dépendants de la Caf (même niveau que celui de la France métropolitaine), puisque au moins 75% de leurs ressources sont issues des prestations versées par la Caisse d'Allocations familiales. Parmi ces foyers, 8 570 n'ont comme seules ressources que les prestations versées par la Caf. Cette donnée conforte le rôle protecteur de la branche Famille de la Sécurité sociale pour les familles les plus modestes.

Le versement des prestations légales apparaît aussi comme une aide financière précieuse pour 9 500 foyers allocataires considérés comme fragiles et couvrant 23 000 Auboises. Ceux-ci tomberaient, en effet, sous le seuil de bas revenus sans la perception des prestations familiales et/ou sociales, ce qui conduirait à faire croître le taux de population auboise à bas revenus de 9 points pour le porter à 28% dans le département. Le versement de ces prestations est un rempart d'autant plus capital pour les familles qui se situent aux franges du seuil de bas revenus qu'elles peuvent, à tout moment, basculer dans la pauvreté monétaire.

- ✓ 47 400 personnes sous le seuil de bas revenus
- ✓ 21 580 enfants sous le seuil de bas revenus
- ✓ 8 570 allocataires avec 100% de ressources issues des prestations légales
- ✓ 9 500 foyers fragiles (au-dessus du seuil de bas revenus grâce aux prestations)



➤ POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus>